

LES ARCHERS DU STADE AURILLACOIS

VOUS INVITENT A LEUR TIR EN SALLE 2 X 18 Mètres

Qualificatif pour les Championnats de France

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

Le Dimanche 12 janvier 2025

au gymnase MARIE MARVINGT

Complexe sportif de Peyrolles (direction le Puy Mary) à AURILLAC

HORAIRES	MATIN	APRES-MIDI
Ouverture du greffe	8 h 15	12 h 15
Echauffement (3 volées)	8 h 45	12 h 45
Début des tirs	9 h 15	13 h 30
Résultats et remise des prix	Vers 17 h 00'	

INSCRIPTIONS	1 DEPART	2 DEPARTS
ADULTES	10 €	16 €
JEUNES	8 €	12 €

- **CONTACT POUR LES INSCRIPTIONS** : AVANT LE VENDREDI 10 JANVIER 2025- 18 H par Mail : jacques.maure4@orange.fr Tél. Jacques MAURÉ : 06 83 41 06 17
Il est demandé aux archers du secteur d'AURILLAC de s'inscrire, en priorité, le matin.
- **REGLEMENT** : Volées de 3 flèches. Rythme AB/CD ou ABC selon nombre de participants. **Contrôle du matériel pendant l'échauffement.** Blasons de 40 ou 60 et tri spots pour les arcs à poulies. Les archers classiques peuvent tirer sur **tri spot** sur **demande lors de l'inscription.**
- **ARBITRES**: Géraldine BENECH – Jean Pierre GALEYRAND
- **RECOMPENSES INDIVIDUELLES** au vainqueur de chaque catégorie adulte et aux 3 premiers de chaque catégorie jeunes
- **RECOMPENSES A LA MEILLEURE EQUIPE DE CLUB** (équipes poulie, classique et arc nu) adulte et jeune **si au moins 2 équipes d'engagées.**
Les équipes seront déposées au greffe avant le début du concours

Licence 2024-2025 (papier, dématérialisée) ou pièce d'identité à présenter au greffe.

Tenue blanche ou de club et chaussures de sports obligatoires

BUVETTE ET SANDWICHES SUR PLACE